



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Groupe de travail des statistiques des transports****Soixante et onzième session**

Genève, 17-19 juin 2020

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

Recensements de la circulation dans la région de la CEE**Rappel concernant les recensements de la circulation
sur les routes et les lignes ferroviaires E****Note du secrétariat****I. Contexte**

1. À sa soixante-dixième session, le Groupe de travail des statistiques des transports (WP.6) a adopté le document ECE/TRANS/WP.6/2019/11, qui est une mise à jour mineure des recommandations adressées aux gouvernements au sujet du recensement 2020 de la circulation sur les routes E (ce document étant lui-même fondé sur le document ECE/TRANS/WP.6/2018/11, adopté en tant que résolution du Comité des transports intérieurs à la session de février 2019 du Comité). À sa soixante-neuvième session, le Groupe de travail a également adopté le document ECE/TRANS/WP.6/2018/8, contenant des recommandations adressées aux gouvernements au sujet du recensement 2020 des lignes ferroviaires E.

2. À la suite de la dernière session, le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe a envoyé des lettres à tous les États membres concernés, en juin 2019, pour les informer des résolutions 266 et 267 prises par le Comité des transports intérieurs (ECE/TRANS/288, annexe IV), dans lesquelles ce dernier invitait les gouvernements à réaliser les deux recensements, et pour les encourager à y participer. Le présent document rappelle aux représentants qui participent aux activités du WP.6 la nécessité de mener ces recensements en 2020. Il a également pour objet de mettre en évidence l'utilité des recensements, et du suivi de la circulation en général, dans le but de mesurer les effets économiques à court terme.

II. Importance actuelle des recensements

3. Le recensement de la circulation sur les routes E permet de connaître le trafic, exprimé en débit journalier moyen annuel, sur certains axes de transport (à savoir les routes auxquelles s'applique l'Accord européen sur les grandes routes de trafic international (AGR)). De manière similaire, le recensement de la circulation sur les lignes ferroviaires E



permet de connaître le nombre de trains par année sur certains tronçons du réseau ferré auxquels s'applique l'Accord européen sur les grandes lignes internationales de chemin de fer (AGC). Ces deux outils sont des compléments utiles aux statistiques sur les transports au niveau national, car ils renseignent sur les volumes de trafic en mettant en évidence les agglomérations urbaines, les zones d'activités économiques majeures et les frontières internationales.

4. Si les recensements permettent de collecter ces données sur une base annuelle, savoir comment les volumes de trafic évoluent sur une base mensuelle (voire quotidienne) est à l'évidence un moyen très utile de suivre les effets sur les systèmes de transport des changements économiques, sociaux et saisonniers dans un ou plusieurs pays. Les recensements le montrent déjà dans une certaine mesure, puisqu'ils renseignent sur les pics de circulation en période de vacances (généralement durant les week-ends de juillet et août pour de nombreux pays européens). Au moment de la rédaction du présent document, le virus COVID-19 avait une incidence majeure sur tous les aspects de la vie quotidienne (déplacements, éducation et achats) dans de nombreux pays de la CEE, et donc un effet notable sur les volumes de trafic dans les régions touchées. Le suivi de la circulation par les recensements est utile pour quantifier les effets sur les échanges commerciaux et les habitudes de déplacement des individus.

III. Conclusions

5. Les États membres sont une fois encore encouragés à mener à bien les recensements pour les routes et les lignes ferroviaires E et à en communiquer les résultats au secrétariat dans les délais convenus. En outre, les représentants souhaiteront peut-être échanger leurs vues sur la façon dont un suivi plus fréquent de la circulation pourrait être utilisé comme outil d'analyse pour avoir une connaissance plus générale des volumes de transport, notamment dans le contexte des confinements liés au virus COVID-19.
